

# École Saint-Gérard

505 rue de Liège Est,  
Montréal, Québec  
Téléphone : 514-596-5450

Novembre 2022

## Mot de la direction

# Info St-Gérard

Chers parents,

Déjà novembre ! L'année scolaire se déroule à vitesse grand V ! Le jeudi 24 novembre, vous aurez la possibilité (selon les horaires proposés) de rencontrer les enseignants et d'échanger sur la progression de votre enfant. Une lettre vous sera envoyée à cet effet.

Au plaisir de vous y rencontrer,

La direction

### TABLE DES MATIÈRES

Calendrier Novembre	2
Circulation dans l'école	3
Patro	3
Habillement	4
Marché de Noël	4
Ponctualité	4
Formations pour enfants	5
Poux	5
Campagne de financement	6
Rencontre de parents	6
Changement de procédure au SDG	6
Absence en cours d'année	7
Jouets et appareils électroniques	7
Frais scolaires rappel	8
Ressources	8
Plan de lutte	9

# NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		<b>1</b> Journée pédagogique	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b> Robotique Gr: 3/4C- 3B et 4/5 D	<b>5</b>
<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b> Policrière sociocom visite la classe 1A	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b> Journée pédagogique	<b>12</b>
<b>13</b>	<b>14</b> Policrière sociocom visite les classes 4/5D, 4A et 5B	<b>15</b>	<b>16</b> 18h Rencontre de la Fondation	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>
<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b> Les classes 4A et 4/5D au salon du livre  Rencontre des parents	<b>25</b> Journée pédagogique	<b>26</b>
<b>27</b>	<b>28</b> <b>Vente de collation des 6<sup>e</sup> année</b>	<b>29</b> Sortie au théâtre des classes de 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année et AC1	<b>30</b> 18h30, Conseil d'établissement	<b>1</b> décembre Sapin de la Fondation		



## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Un petit mot pour vous rappeler que pour des raisons de sécurité, 'il est interdit de circuler dans l'école. Par contre, lors du dernier jeudi du mois, vous êtes invités à aller chercher vos enfants dans son local du service de garde.

Il est important de s'identifier au secrétariat lorsque vous vous présentez à l'école.

Le secrétariat est ouvert de 7h30 à 11h15 et de 12h45 à 15h30. Il est à noter qu'il est fermé de 11h15 à 12h45. **Si vous devez vous présenter en dehors des heures d'ouverture, veuillez passer par la cour au service de garde.**

### PATRO VILLERAY

Le Patro Villeray aimerait connaître vos préférences...

Ce sondage permettrait de les éclairer dans la planification de leur camp pour la semaine de relâche.

L'organisme espère pouvoir offrir une offre qui répond davantage aux besoins des familles.

Voici le lien :

<https://forms.office.com/r/KZM7ecnqkp>

Merci beaucoup pour votre aide.

## HABILLEMENT

L'hiver arrive bientôt et le froid est déjà à nos portes. Il est important que votre enfant soit convenablement vêtu, car il passera une partie de la journée à l'extérieur. Mitaines, tuque, cache-cou et manteau chaud sont nécessaires. Merci!

N'oubliez pas aussi d'aller visiter régulièrement le coin des objets perdus (à droite de l'entrée principale).

**Le 25 novembre, tous les objets perdus, non réclamés, seront remis à une œuvre de charité.**

## MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël aura lieu le jeudi 8 décembre de 14h30 à 19h30 au gymnase de l'école. Si vous désirez faire une location de table pour y vendre des items, cela est possible au coût de 35\$. Veuillez SVP vous adresser à madame Brigitte du service de garde. Il y aura aussi la distribution des huiles (précommande) au gymnase.

Merci pour votre participation!

## PONCTUALITÉ

Un petit message pour vous rappeler que la ponctualité est primordiale. Arriver en classe à l'heure aide votre enfant à apprendre l'importance de la ponctualité, donne à celui-ci le temps de dire bonjour à ses camarades avant le début de la classe, permet de ne pas manquer les activités d'apprentissage qui sont prévues et réduit les occasions de perturber la classe. Merci de votre collaboration!

**FORMATIONS :**  
**GARDIENS AVERTIS ET PRÊTS À RESTER SEULS**

## **Prêts à rester seuls !**

Formation de la Croix-Rouge canadienne

Le groupe du 25 novembre est complet, nous ouvrons un 2e groupe !

Date : 14 décembre 2022

Lieu : École St-Gérard

505, rue de Liège Est, Montréal

**Prêts à rester seuls !**

Le cours Prêts à rester seuls! de la Croix-Rouge canadienne permet aux jeunes âgés de 9 à 13 ans d'apprendre des techniques de base en secourisme et d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer leur sécurité à tout moment où ils ne sont pas sous la supervision directe d'un parent, d'un tuteur ou d'un adulte en qui ils ont confiance, qu'ils soient à la maison ou dans leur collectivité. Cette formation guide les jeunes dans leur prise de décision sécuritaire et responsable lorsqu'ils n'ont pas d'adulte présent pour valider leurs choix.

Horaire : 8 h 30 à 14 h 30

Âge minimal requis (le jour de la formation) : 9 ans ou 3e année complétée

Nombre de participants : 10 à 30

À apporter : repas froid ou thermos, collations, vêtements pour récréation à l'extérieur, crayon.

Coût : 45 \$ par participant, taxes et cahier d'exercices inclus.

L'inscription et le paiement se font en ligne à l'adresse suivante :

[jv-secourisme.com](http://jv-secourisme.com)

Si le nombre minimum de participants pour ce cours n'est pas atteint, il sera annulé et les participants seront remboursés. Le cours sera confirmé ou annulé le 23 novembre 2022. Dans la mesure où le cours est confirmé et que des places sont toujours disponibles, il sera possible de s'inscrire jusqu'à deux jours avant soit jusqu'au 12 décembre 2022.

## **POUX**

Si vous réalisez que votre enfant a des poux ou des lentes, il faut appeler au secrétariat pour nous aviser. Il est important de faire le traitement avant que votre enfant réintègre sa classe. Nous enverrons alors une lettre aux parents de l'école pour les aviser de présence de poux dans l'école.

## CAMPAGNE DE FINANCEMENT 4<sup>E</sup> ANNÉE

Dans le cadre du voyage à Québec, les classes de 4e année aimeraient faire une vente de livres usagés au printemps prochain. Ainsi, nous vous sollicitons pour amasser des livres.

Nous installerons une boîte à l'entrée de l'école où vous pourrez déposer vos dons à partir du lundi 7 novembre.

Merci de votre habituelle collaboration.

L'équipe de 4e année de l'école Saint-Gérard et madame Pascale enseignante en arts plastiques

## RENCONTRE DE PARENTS

Sous peu, vous recevrez une lettre de la part de l'enseignant de votre enfant vous invitant à la rencontre de parents individuelle qui aura lieu le 24 novembre en soirée.

Votre présence à cette rencontre est indispensable, car vous discuterez du premier bulletin de votre enfant. Il s'agit également d'un moment d'échange avec l'enseignant.

## CHANGEMENT DE PROCÉDURE AU SERVICE DE GARDE

À compter du **mardi 1er novembre**, l'accueil des parents se fera à l'intérieur de l'école.

Les parents, qui ont un enfant inscrit au service de garde et qui fréquente la maternelle, sont autorisés à aller récupérer eux-mêmes leur enfant dans leur local.

Les parents des enfants de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année, incluant ceux qui sont inscrits au Hop Hop, doivent attendre à l'intérieur de l'école que leur enfant soit appelé.

Pour éviter l'achalandage dans l'entrée, il est important de suivre certaines directives.

- Pour les parents qui utilisent l'application Hop Hop, les enfants devraient être déjà prêts et en attente à côté de madame Monique.

- Pour les autres parents, les enfants se présenteront à l'accueil dans un délai raisonnable.

Nous vous demandons votre **compréhension** puisqu'avec le changement de saison, l'habillage de votre enfant prend plus de temps.

**L'entrée des parents se fera par la porte principale sur la rue Liège**, et nous vous demandons de **sortir par la porte côté rue Lajeunesse**.

La circulation sur les étages n'est pas permise aux parents sauf exception. Pour la sécurité de votre enfant, il est important de vous assurer d'avoir été vu par Monique avant de quitter l'école.

Ces mesures sont nécessaires afin de vous offrir un service le plus sécuritaire et le plus rapide possible lors du départ de votre enfant pour la maison.

Prendre note aussi que la nouvelle réglementation 22-23 du SDG vous sera envoyée sous peu par courriel.

Merci!

**ABSENCE POUR CAUSE DE VOYAGE EN COURS  
D'ANNÉE**

Lorsque votre enfant est absent pour plus de 20 jours ouvrables consécutifs en cours d'année pour une raison autre que la santé, l'inscription scolaire est annulée. Dès votre retour, vous devez vous présenter à l'école pour réinscrire votre enfant.

En conséquence, vous devez présenter les documents requis pour une nouvelle demande d'inscription. De plus, votre enfant pourrait faire l'objet d'un déplacement vers une autre école, à son retour, s'il n'y a plus de places disponibles dans son niveau scolaire.

**JOUETS OU APPAREILS  
ÉLECTRONIQUES/TÉLÉPHONES PROVENANT DE  
LA MAISON**

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit d'apporter des jouets, des appareils électroniques et des téléphones cellulaires provenant de la maison à l'école ainsi qu'au service de garde.



## FRAIS SCOLAIRES : RAPPEL

Il est important de s'acquitter des frais scolaires le plus rapidement possible. Votre état de compte se trouve aussi sur Mozaïk. Si vous éprouvez des difficultés, communiquer avec la direction afin de prendre un arrangement. Merci!

## RESSOURCES

**première ressource**  
AIDE AUX PARENTS

**?** Mission: Mettre toute notre expertise psychosociale au service des parents et de ceux et celles qui gravitent autour des familles dans l'intérêt des enfants.

**🤝** Service gratuit et confidentiel de consultation par téléphone, courriel et clavardage qui s'adresse aux parents d'enfant 0-18 ans, partout au Québec.

**🤝❤️** L'intervenant.e cerne et analyse les besoins soulevés, fournit des pistes de réflexion en tenant compte du contexte. Interactions toujours basées sur l'empowerment dans le respect des valeurs du parent.

**👂** Démarche portée vers l'action et les solutions concrètes  
Possibilité d'avoir un suivi avec une intervenante.  
Possibilité de prendre des rendez-vous.  
Référéncement vers d'autres services, au besoin.

**👤👤** Lundi au vendredi, de 8h à 17h  
514 525-2573 | 1 866 329-4223  
consultation@premiereresource.com



## **Capsule #1**

Le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (Référence : LIP, 2012)

### *Saviez-vous que...*

La loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école est entrée en vigueur le 15 juin 2012. L'application de cette loi oblige les directions d'école primaire ou secondaire à élaborer un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence qui tient compte de la réalité de son milieu.

Ce plan de lutte vise à faire de l'école un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire, de manière à ce que tout élève qui la fréquente puisse y développer son plein potentiel, à l'abri de toute forme d'intimidation ou de violence. Dans ce plan, nous retrouverons :

- ✓ Une analyse de la situation de la violence et de l'intimidation dans l'établissement
- ✓ Des mesures de prévention visant à contrer toute forme de violence ou d'intimidation
- ✓ Des mesures visant à favoriser la collaboration des parents
- ✓ Des modalités applicables pour effectuer un signalement ou formuler une plainte
- ✓ Les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte de violence ou d'intimidation survient
- ✓ Les mesures visant à assurer la confidentialité des signalements et/ou des plaintes
- ✓ Les mesures de soutien ou d'encadrement offerts aux élèves victime, témoin ou auteur
- ✓ Les sanctions disciplinaires applicables
- ✓ Le suivi qui doit être donné à tous les signalements et/ou plaintes.